

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(2\)](#)[Item Marie Moret à Eugénie Potonié-Pierre, 3 février 1886](#)

Marie Moret à Eugénie Potonié-Pierre, 3 février 1886

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (2)

Collation 2 p. (181r, 182v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Eugénie Potonié-Pierre, 3 février 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 18/09/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Familillettres/items/show/44422>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [3 février 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Potonié-Pierre, Eugénie \(1844-1898\)](#)

Lieu de destination 21, chemin du Luat, Vincennes (Val-de-Marne)

Description

RésuméMarie Moret demande à sa correspondante de ne plus revenir sur l'aide qu'elle lui a apportée par le passé et lui envoie à nouveau un mandat de trente francs.

Mots-clés

[Œuvres de bienfaisance](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Quise Familistère
3 janvier 1886

Chère Madame,

Je suis en possession
de votre lettre d'hier. J'ai
la plus vive horreur de
caneaux. N'elles pas
chercher si loin des expli-
cations et des ~~raisons~~ ~~raisons~~
~~avec~~ personne à propos
qui. Sans revenir toujours à
la charge concernant une
dame qui nous avait
obligée, après m'avoir
écrit que cette dame nous
avait instamment prié
de ne parler à qui que

ce soit de ce qu'elle avait
fait pour nous et de ne
pas même mentionner
son nom, si nous ne
vouliez la mettre dans
l'impossibilité de nous
recourir à nouveau,
ce manque de réserve
de votre part m'a fait
mauvaise impression.
(quoi qu'on puisse dire
pour le justifier.)

Quant à ce que nous
appelons notre pacte, la
vérité est ceci : Nous sachant
dans un premier temps,
j'ai cru qu'il fallait, pour
vous faire accepter ce que
je vous ai envoyé alors,
vous montrer que nous
pauvres nous-même un

M^{lle} E. Pierre

pour faire quelque chose
pour moi. Ce n'était
pas un gros mensonge.
Qui sait si cela ne
fera pas? Qui est sûr
de n'avoir pas besoin
demain de quelque incon-
nu d'aujourd'hui?

Si vous croyez me redonner
quelque chose je vous
demande simplement de
bien vouloir, d'une façon
absolue, ne plus me
reparler du passé ni de
ce pacte sans cause.
Sans cela je ne vous
écrirai pas, soyez-en
absolument convaincue.

Il ne m'est pas
possible de vous sôler

aussi souvent que
l'exigerait votre pénible
situation à laquelle je
comprends vivement.
J'aurai néanmoins
la satisfaction de vous
adresser après-demain
soit le 7^e un mandat
poste de trente francs
qui devra donc vous
arriver le 6.

Ne prenez pas la
peine, s'il arrive bien,
de m'en accusier réception;
dites-le moi de pensée à
pensée, ou communiquiez
parfaitement ainsi.

Veuillez agréer, chère
Madame l'assurance de ma
sympathie Marie Moret